



Département de l'OISE
Arrondissement de COMPIEGNE
Canton de NOYON
COMMUNE de CAISNES

NBRE DE CONSEILLERS :

en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

DATE de CONVOCATION :
05/06/2026

DATE D'AFFICHAGE :
15/06/2026

Délibération n°:
2026 06 12 04

Le maire certifie, en application de l'article L2131-1 du CGCT, que le présent acte est rendu exécutoire le
date de son dépôt en Sous-Préfecture de Compiègne au titre du contrôle de légalité.

OBJET : PRIX POMMERY

L'an deux mil vingt-six, le 12 juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CAISNES convoqué le 05/06/26 s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Claude HERIOT, maire.

Etaient présents : Audrey BERTHEMET, Lucie BRUNEL, Didier CHRISTOPHE, Véronique DENIZART, Nicole FABRYKA, Jean-Pierre GRIS, Bruno GONCALVES, Martine HAYAMMES, Jean HELWASER, Alain JANSSEN, Marie-Claude HERIOT, Antoine KULA, Jean-Luc PERRIN, Roger RAMELET, formant la majorité des membres en exercice

Excusée : Stéphanie DI CREDICO, Pouvoir donné à Nicole FABRYKA

Martine HAYAMMES a été élue secrétaire de séance.



me le maire présente aux membres du conseil municipal l'histoire du prix Pommery et le fonctionnement de celui-ci consistant pour la commune à présenter 4 candidats : 2 filles et 2 garçons du village âgés de 16 à 25 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal charge Mme le maire de nommer 4 candidats, dont les parents ne font pas partie du conseil municipal de Caisnes et de communiquer leur nom à Cuts pour le tirage au sort.



*Et ont signé sur le registre tous les membres présents.
Fait et délibéré en séance. Pour copie certifiée conforme*

*A Caisnes le 15/06/2026
Le Maire, Marie-Claude HERIOT*

